



Calvados

sudtresor.014@cp.finances.gouv.fr

Solidaires
Union syndicale G10

UNITAIRE

Pour un autre syndicalisme au TRÉSOR

Caen, le 8 octobre 2007

CAP de révisions de note C et B du 1^{er} octobre 2007

Bienvenue au royaume de l'hypocrisie !!!

Les CAP locales de C et B ont été convoquées ce 1^{er} octobre pour statuer sur 8 demandes de révision de note formulées par des collègues de postes et de services.

Ces collègues voulaient exprimer leur surprise et leur déception face à une notation injuste. Ces agents, comme beaucoup d'autres, étaient en droit **d'espérer une certaine reconnaissance de la part de leur hiérarchie locale** (quelle utopie !!!) dans un contexte de plus en plus difficile pour exercer leurs fonctions. En effet, les suppressions d'emplois successives se font de plus en plus ressentir dans des postes et services en détériorant les conditions de travail au quotidien.

Ne pas désavouer les chefs de postes ou services :

Une Direction locale qui ne veut surtout pas contredire, encore moins désavouer ses chefs de poste ou de service, même si elle estime que la notation de certains agents n'est pas cohérente. Tant pis pour les agents concernés, même s'ils sont lésés et donc victimes d'un système injuste !!! Et pourtant, le notateur final avait relevé certaines de ces incohérences lors de la campagne de notation en augmentant la note alors que le notateur de 1^{er} niveau ne proposait rien du tout. C'est bien *la preuve que la notation était injuste et que la Direction locale en était parfaitement consciente*. Mais ce n'est pas pour cela qu'elle a rétabli en CAP la notation au niveau attendu en allant au bout de sa démarche !!!

Ne surtout pas encourager les agents à faire appel :

Une Direction locale qui ne veut surtout pas encourager les agents à faire appel et fait donc tout pour les en dissuader en n'accordant qu'une seule bonification de +0,02 en C sur les 4 demandes et également une seule en B pour 4 demandes de révision.

C'est sûr, on ne peut pas dire qu'elle donne satisfaction à tout le monde !!! Alors même que le nombre de demandes de révision de note est très faible, et qu'ainsi, ces dossiers ne correspondent qu'aux agents qui s'estiment les plus lésés, en faisant la démarche de demander réparation.

Comment décrypter le langage codé des appréciations :

Le summum de cette CAP a été le moment où le Président nous a expliqué le décryptage qui devait être fait des appréciations exprimées par les notateurs. En effet, nous sommes dans *le royaume de la parfaite hypocrisie !!!*

Le Président a procédé à une explication de texte qui avait pour but de nous démontrer que ce qui était écrit ne correspondait pas du tout au sens des mots qui figuraient dans les appréciations, mais signifiait tout le contraire. Et le Président de nous expliquer que c'est tout à fait normal, que ces sous-entendus ont pour but de ne pas blesser les agents en leur *faisant croire que les appréciations sont bonnes alors qu'elles ne le sont pas du tout*. Tout cela pour ne pas choquer inutilement les agents et éviter ainsi la guerre dans les services et les postes.

Il nous a donné des exemples de traduction :

- les croix dans la colonne « bien », en fait signifient « pas terrible » ;
- « beaucoup de conscience et de sérieux », « très bon agent », « entière satisfaction » : ne vaut en fait pas grand chose, et ainsi de suite...

S.U.rfez sur le Net avec S.U.D.

Ce tract est disponible, comme les précédents sur le site SUD Trésor 14, à l'adresse suivante :

http://magellan/syndicats/014/su/PAGE_ACCUEIL.htm

Bravo la franchise !!!..... Nous n'avons qu'un conseil à vous donner : **Exiger les superlatifs pour être « les plus meilleurs du monde » !!!** Et ainsi pouvoir espérer une hypothétique bonification d'avancement.

Un système hypocrite :

Après cela, comment peut-on encore être favorable à un tel système hypocrite de notation évaluation ? ? ?

Un système infantilissant qui n'est pas de nature à apaiser les tensions au sein des services, au contraire. Surtout, quand *la CAP a le pouvoir de réparer des erreurs et qu'elle ne le fait pas !!!*

Nous étions en droit d'espérer que notre Direction favorise la solidarité entre les agents dans un contexte de plus en plus difficile. Et bien, il en a été tout autrement, *elle a préféré délibérément créer des divisions.*

C'est pourquoi, SUD Trésor est opposé à la notation tout à fait subjective, et favorable à la carrière linéaire non soumise à l'arbitraire d'une quelconque hiérarchie.

CAP de B :

4 demandes de révisions de note ont été formulées par les agents.

La CAP disposait d'une réserve de 4 fois +0,02 (1 mois de bonification), mais 1 seule demande a obtenu satisfaction (+0,02)

Vote SUD :	POUR	l'augmentation du seul dossier qui a obtenu satisfaction
	CONTRE	le maintien des 3 autres notes

Vote FO :	ABSTENTION	concernant le dossier augmenté
	CONTRE	le maintien des 3 autres notes

Nos commentaires :

*2 demandes de révision concernaient le même service. La Direction locale a été très embarrassée avec ces 2 demandes (au point de provoquer une suspension de séance !!!). Elle a longtemps hésité et tergiversé avant de savoir à qui attribuer la bonification. Le principe était de ne pas donner satisfaction à tout le monde (de crainte d'encourager les demandes de révision), et surtout de ne pas désavouer le chef de service. Par contre, **peu importait la valeur réelle du dossier et le bien-fondé de la révision** !!!....*

CAP de C :

4 demandes de révisions de note ont été formulées par les agents.

La CAP disposait d'une réserve de 3 fois +0,02 (1 mois de bonification), 1 seule demande a obtenu satisfaction (+0,02)

Vote SUD :	CONTRE	l'augmentation du seul dossier qui a obtenu satisfaction (+0,02), car le collègue demandait une bonification de +0,06
	CONTRE	le maintien des 3 autres notes

Vote FO :	CONTRE	concernant le dossier augmenté
	CONTRE	le maintien des 3 autres notes

Nos commentaires :

Le vote CONTRE à l'unanimité des Organisations Syndicales permettra à l'agent concerné de faire un recours en CAP nationale.

Les élus SUD en CAP

Catégorie B			Catégorie C		
Titulaire	Jean-Luc DEBON (DI - Développement)	02.31.43.14.47	Titulaire	Didier POTEL (DI - Exploitation)	02.31.43.14.38
Suppléant	Fabrice HUE (Caen-Banlieue Est)	02.31.83.40.25	Suppléante	Brigitte SIEGEL (Trésorerie de Dozulé)	02.31.79.21.47
Titulaire	Jean-Pascal BIVILLE (DI - SAU)	02.31.43.14.08	Titulaire	Anne COLLIN (Remplacement Caen Intra)	Voir site départemental
Suppléant	Christophe LEGATELOIS (Rempl. Troarn)	Voir site départemental	Suppléante	Brigide GUYON (Remplacement Lisieux)	Voir site départemental
Catégorie A					
Titulaire	Jean-François BERNARD (Très. Trévières)	02.31.22.51.14			
Suppléante	Annie CALVEZ (Trésorerie de Aunay/Odon)	02.31.77.61.77			